

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le neuf juin, le Conseil Municipal de la Mairie de DAUBEZE s'est réuni sur convocation de Samuel MESTRE, maire.

Présents: Samuel MESTRE, Christiane DULONG, Véronique BORDAT, Karine BORDINI, Landry CARPENTÉY, Chantal MACIAS, Philippe MERIGNAC, Daniel RAOULT, Patrick VIGNAUD.

Absente : Vanessa IBERT

Samuel MESTRE invite le conseil municipal à se rendre au cimetière afin d'évoquer des travaux d'accessibilité pour l'accès au cimetière et à l'église suite à une proposition reçue de la Sarl ROBERT. Il en profite également pour présenter les travaux relatifs au chiffrage réalisé par Monsieur PANCHE, électricien, pour la mise aux normes de l'électricité de l'église. Après la présentation de ces deux projets, les élus regagnent la salle du conseil.

FDAEC

Le montant de notre FDAEC s'élève à la somme de 6.363,00 € déduit de 30 % soit 1.908,00 €, somme reversée à la communauté de commune du Sauveterrois comme l'an dernier, soit somme restante 4.455,00 €.

Samuel MESTRE propose deux devis :

. Devis de Monsieur PANCHE pour l'électricité de l'église pour la somme de 1.411,00 € TTC

. Devis de la Sarl ROBERT pour l'accessibilité de l'église pour la somme de 10.787,81 € TTC

correspondant aux travaux à réaliser suivant les indications données sur les lieux en début de conseil.

Il est convenu de faire établir un autre devis pour l'accessibilité à l'église pour comparaison et également de prendre conseil auprès de la DRAC sur le bien fondé du projet.

Après en avoir délibéré, le conseil valide à l'unanimité des membres présents les deux propositions pour l'affectation du FDAEC.

TOITURE DE L'EGLISE

Samuel MESTRE présente les trois propositions reçues des artisans consultés pour la réfection de la toiture de l'église suivant permis de construire déposé le 15 décembre 2015 à savoir :

. Jean-Michel SEINTOURENS	36.359,10 € TTC
. Sarl Sylvain SAGE	32.346,06 € TTC
. Sarl Christophe CAPPELLAZZO	22.173,60 € TTC

Samuel MESTRE rappelle que ces devis ont été transmis par mail avant le conseil à l'ensemble des élus, et que ces trois artisans sont titulaires d'un contrat d'assurance responsabilité décennale.

Après analyse et échange de vues, le conseil municipal délibère et valide à l'unanimité des membres présents la proposition de la Sarl CAPPELLAZZO. Les travaux seront réalisés courant Octobre / Novembre 2016.

TAUX D'IMPOSITION 2016

Samuel MESTRE demande au conseil municipal de délibérer les taux d'imposition fixés lors du conseil municipal du 7 avril 2016, il rappelle que ces taux, suivant décision prise par le conseil, n'ont pas été augmentés et sont fixés ainsi :

. taxe d'habitation :	6.88 %
. taxe foncière bâti :	13.07 %
. taxe foncière non bâti :	41.16 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents les trois taux d'imposition.

FUSION CDC DU SAUVETERROIS ET CDC DU TARGONNAIS

Samuel MESTRE informe le conseil d'une demande de délibération de chaque commune par le préfet concernant la fusion de la CDC du Sauveterrois avec celle du Targonnais étendue à la commune de Saint Laurent du Bois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la fusion entre la CDC du Sauveterrois et celle du Targonnais étendue à la commune de Saint Laurent du Bois avec 8 voix Pour et 1 Abstention.

QUESTIONS DIVERSES

Poteaux électriques : Des poteaux électriques déposés par ERDF et pour certains depuis de nombreuses années, étaient restés sur la commune. Pour des raisons de sécurité et à la demande d'administrés, Samuel MESTRE indique avoir pris contact avec ERDF. Un état des lieux a été fait avec un agent qui s'est engagé à faire évacuer tous ces poteaux dans un délai de 6 mois.

Cet agent a profité de sa visite pour laisser une plaquette sur le compteur "Linky" même si la transition pour notre commune ne se fera pas avant 2019 / 2020.

Défense incendie : Samuel MESTRE indique avoir reçu l'accord de la DDTM pour puiser dans le ruisseau à LAVERGNE. Il doit recevoir les pompiers le 10 Juin pour

demander la prise en considération des points d'eau à PAGES et LANSADE en tant que défenses incendies ainsi que le puisage dans le ruisseau à LAVERGNE. Si cela est accordé, les pompiers viendront alors effectuer des essais pour validation, et pour le site de LAVERGNE, il pourra alors être envisagé de faire effectuer une plateforme pour l'accès des pompiers.

Lieux exposés aux produits phytosanitaires : Le syndicat des vins de Bordeaux et la préfecture ont demandé à chaque commune de dénombrer les sites sensibles aux produits phytosanitaires : écoles, crèches, etc, dont les assistantes maternelles. N'ayant plus d'assistante maternelle sur notre territoire, la commune n'est pas concernée par cette demande.

Accessibilité handicapé : Samuel MESTRE indique avoir reçu un rappel à la loi concernant l'accessibilité handicapé mentionnant les sanctions applicables. Les travaux auxquels nous réfléchissons se justifient donc pleinement.

Chauffage / Climatisation salle des fêtes : Samuel MESTRE indique que le Siphem a mis en place un service de conseil et d'accompagnement destiné aux collectivités désirant investir dans la maîtrise de l'énergie. Notre projet de remplacement des radiateurs électriques de chauffage de la salle des fêtes pourrait entrer dans ce cadre, il propose donc de prendre contact avec un technicien du Siphem.

Délégués administratifs : Samuel MESTRE indique que ces délégués sont à renouveler tous les trois ans, leur rôle consiste à valider les modifications des listes électorales. Actuellement, Lionel MERIGNAC représentait le tribunal et Vanessa IBERT la préfecture. Samuel MESTRE propose Arnaud BORDINI et Fabienne CARPENTÉY pour les remplacer. Le conseil municipal accepte cette proposition.

Inauguration de la piscine : Samuel MESTRE indique que l'inauguration du nom de la piscine de Sauveterre de Guyenne "Patrick MAUMY" aura lieu le samedi 2 juillet 2016 à 18 H.

Tour de table des commissions :

Véronique BORDAT indique avoir participé le 31 Mai 2016 à la commission communication pour la préparation du prochain Force + qui sortira fin août / début septembre avant le forum des associations du Sauveterrois qui aura lieu le samedi 3 septembre 2016.

Chantal MACIAS indique que lors de la réunion de l'USTOM, il a été mentionné qu'il y avait un projet de construction d'une nouvelle déchetterie à Saint Magne de Castillon et que des travaux pour sécuriser les autres déchetteries vont être réalisés.

Karine BORDINI indique que le budget du transport scolaire a été voté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22 H 20.